

**Identification de l'emploi**

|   |   |
|---|---|
| <b>N° de l'emploi : MCF 1032</b><br><b>Nature de l'emploi : MCF</b><br><b>Section CNU : 18/22</b> | <b>Composante : UFR Arts et Sciences Humaines</b><br><b>Equipe de recherche : ICD</b> |
|---|---|

**Situation de l'emploi**

|   |   |
|---|---|
| <b>V : vacant</b><br><b>Date de la vacance : 1<sup>er</sup> septembre 2024</b><br><b>Date de la prise de fonction : 1<sup>er</sup> septembre 2025</b> | <b>Article de référence : 26.I.1°</b><br><i>(Articles 46 et 26 du décret N°84-431 du 6 juin 1984 modifié)</i> |
|---|---|

**Profil général**

|  |
|--|
| Musique et scène / musiques en scènes, 1600-1900 |
|--|

**MOTS-CLES :**

|   |
|---|
| Musicologie, Performance, Pratiques musicales, spectacle vivant, XVII <sup>e</sup> siècle, XVIII <sup>e</sup> siècle, XIX <sup>e</sup> siècle |
|---|

**Descriptif en anglais :**

|  |
|--|
| <p><b>Job profile :</b> The teaching duties include courses at undergraduate and graduate level in music history (theatrical music from the 17<sup>th</sup> to the 19<sup>th</sup> century), as well as interdisciplinary topics between music and humanities. The successful applicant will teach courses at the undergraduate level (Licence) and seminars in the master of research degree "Music &amp; Humanities". The research activity of the successful candidate will develop within the program "The Individual &amp; Collectivity" (2024-2028) of the ICD research unit.</p> <p><b>Research fields :</b> Music history, History of performance, Performing arts</p> |
|--|

**Profil enseignement**

|   |
|---|
| <p>Filières de formation concernées :</p> <p>Les besoins en enseignement concernent différentes filières et niveaux : au côté d'enseignements de Licence sur des sujets liés à l'intitulé du poste (voir plus bas), une partie du service devra être effectuée au sein du master « Musique et Sciences humaines ».</p> <p>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :</p> <p><b>Licence</b></p> <p>La Licence de Musicologie propose une formation musicale complète associant l'acquisition d'une culture musicale, historique et artistique, et la maîtrise de techniques musicales et des pratiques vocales variées. Durant ce cycle d'étude, l'enseignement de l'histoire de la musique est organisé suivant la périodisation en usage : Moyen Age, Renaissance, périodes baroque, classique et romantique, langages modernes et contemporains. Ce parcours est complété par un enseignement de l'ethnomusicologie, du jazz et des musiques actuelles, ainsi que de diverses techniques musicales (formation musicale, écriture, analyse).</p> <p>Objectifs particuliers à l'emploi au niveau Licence</p> <p>Il s'agit de développer un enseignement et des actions autour des musiques scéniques (opéra, danse, mélodrame, etc.), en impliquant des acteurs locaux et extérieurs (nationaux, internationaux) à même d'impulser une dynamique autour des relations entre musique et arts du spectacle.</p> <p>Des compétences sur l'histoire des institutions et la médiation culturelle sont attendues. Enfin, une ouverture vers d'autres domaines des sciences humaines (sociologie, esthétique, psychologie) qui font l'objet d'enseignements spécifiques au niveau L, sera valorisée.</p> |
|---|

## **Master**

Une partie du service d'enseignement s'effectuera dans le cadre du Master de Musicologie : dans le parcours « Musique et sciences humaines », des séminaires sur le domaine de spécialité (musiques en scène, méthodologie de la recherche) ou des thématiques interdisciplinaires seront proposées, qui pourront comporter des ouvertures vers les rapports entre musique et sciences humaines.

## **Contact enseignement**

Département d'enseignement : Département de musique et musicologie

Lieu(x) d'exercice : 5 rue François Clouet – 37000 TOURS

Equipe pédagogique : 4 PR, 5 MCF, 4 PRAG, 1 enseignant contractuel

Nom directeur département : Philippe Canguilhem

Courriel directeur dépt. : [canguilhem@univ-tours.fr](mailto:canguilhem@univ-tours.fr)

Page internet : <https://ash.univ-tours.fr/version-francaise/departements/musique-et-musicologie>

## **Profil recherche :**

L'enseignant-e-chercheur-euse recruté-e s'inscrira dans les thématiques de recherche du laboratoire d'accueil (ICD UR 6297), sur l'axe 2 « Circulations des savoirs et pratiques littéraires, culturelles et artistiques » du programme 2024-2028 « Individu et collectivité ».

Ses travaux pourront porter sur des domaines variés concernant les rapports de la musique à la scène, qu'il s'agisse de l'opéra, de l'opéra-comique, de l'intermezzo, de la danse, du mélodrame, etc. Ils pourront éventuellement aborder les enjeux liés à la notion de contemporanéité, notamment dans l'aspect performatif des répertoires étudiés (modernités, tradition et création, passé/présent).

Il/elle développera la transversalité avec d'autres secteurs de l'axe 2 tels que la littérature, les arts du spectacle, les études culturelles. La personne recrutée pourra aussi mener des projets transversaux, notamment interdiscursifs, avec l'axe 3 « Genre, Minorités et Collectivités ; Humanités environnementales », portant sur les constructions identitaires, notamment les identités sociales et culturelles, ainsi que sur les questions écologiques.

## **Contact recherche**

Lieu(x) d'exercice : Laboratoire ICD (« Interactions culturelles et discursives », EA 6297), 3 rue des Tanneurs, TOURS

Nom directeur labo : Tri Tran

Tel directeur labo : 02.47.36.81.00

Courriel directeur labo : [tri.tran@univ-tours.fr](mailto:tri.tran@univ-tours.fr)

Page internet : <https://icd.univ-tours.fr/>

Descriptif labo et/ou projet :

Cette unité de recherche interdisciplinaire rassemble 72 membres statutaires (dont 28 HDR) et une trentaine de doctorants, relevant des deux UFR de Lettres et Langues et d'Arts et Sciences humaines ainsi que de l'IUT (sections CNU 08, 09, 10, 11, 12, 14, 17, 18, 20 et 71).

Le programme général de recherche 2024-2028 porte sur le thème « Individu et collectivité ». Il s'intéresse à l'inscription de l'individu dans l'action collective au cours de l'histoire, à sa participation à l'espace public à travers notamment de luttes individuelles ou collectives pour des droits humains et des libertés, dans les domaines philosophiques, politiques, religieux, sociaux. Il explore aussi comment les pratiques individuelles s'affirment par rapport aux traditions littéraires, artistiques, scientifiques, au sein d'espaces collectifs transnationaux. Enfin, il étudie les constructions identitaires, notamment celles d'individus et de groupes discriminés ou minoritaires, et vise également à mieux appréhender l'évolution du rapport de l'homme à la nature depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Il se structure ainsi autour de trois axes :

Axe 1 : « Inscription de l'individu et/ou du collectif dans l'espace politique et social »

Axe 2 : « Circulations des savoirs et pratiques littéraires, culturelles et artistiques »

Axe 3 : « Genre, Minorités et Collectivités ; Humanités environnementales »

Voir : <https://icd.univ-tours.fr/version-francaise/programme-scientifique>

**Laboratoire(s) d'accueil :**

| Type<br>(UMR, EA, JE, ERT) | N°   | Nombre de chercheurs<br>(le cas échéant) | Nombre d'enseignants-chercheurs |
|----------------------------|------|--|---------------------------------|
| EA                         | 6297 |  | 72 (dont 29 HDR)                |

**Modalités d'audition des candidats** (Article 9-2 du décret du 6 juin 1984 modifié)

**Mise en situation professionnelle :**  OUI  NON

Si OUI :

**Forme :**  Présentation de leçon  Séminaire de présentation de travaux de recherche

**Modalités :** Les candidat-es exposeront l'un de leurs objets de recherche en le reliant à des enjeux et débats actuels en musicologie. Cette présentation, d'une durée de quinze minutes, aura lieu devant un public constitué des membres du comité de sélection, d'enseignant-es et d'étudiant-es du département de musicologie ; elle sera suivie d'un échange de dix minutes avec les seuls membres du comité.

**Public :**  OUI  NON

**Langue :** français

**Durée :** 25 mn

Les maîtres de conférences nouvellement nommés (à l'exception de ceux recrutés par voie de mutation) bénéficient d'une décharge de service d'enseignement de 32 h ETD pendant leur année de stage, puis à leur demande de 32 h ETD au cours des 5 années suivant leur titularisation.

Des formations pédagogiques seront proposées par l'université pendant ces heures de décharge. Les enseignants-chercheurs qui bénéficient de cette décharge ne peuvent pas être rémunérés pour des enseignements complémentaires.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourra intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.

**Ce poste, comme tous les postes de notre université, est ouvert aux candidats en situation de handicap.**